L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 AVRIL 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes faisant le commerce de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens ne se feront qu'à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens, meubles, les articles signés par des personnes, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés au compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de cette nature sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait été répondu.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,

Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA	Capt. C. H. E. Judkins	
BRITANNIA	"	J. Hewitt.
CALEDONIA	"	E. G. Lott.
ACADIA	"	Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er. février.
Caledonia	4 février	1er. mars.
Acadia	4 mars	1er. avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax. 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

S'adresser à JARVIS & ANDREWS.
6 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans

CABOTAGE.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ere MUNICIPALITE,
Vis-à-vis la Place d'Armes.

Réduction, à 5 cents, du prix de passage.

Pendant toute la saison d'été, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, jusqu'à minuit.

Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilleurs étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.

Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.	
un cheval et son cavalier,	31	"
un cheval et un cabriolet,	75	"
un cheval et un wagon	75	"
deux chevaux et une voiture.	$1 00	"
un cheval et un char.	75	"
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50	"

26 mars 1844.
20 m ROBERT MURPHY.

POUR LOUISVILLE et Cincinnati.—Le superbe bateau à vapeur CHAMPION, capt. Stephenson, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, jeudi, 18 avril, à dix heures A. M. Les passagers sont priés de se trouver à l'heure à bord.
HARTWELL, KIDDER & CARMAN, Agents,
12 av 44, Poydras

POUR ST. LOUIS, Alton, et la Rivière des Illinois.—Le steamer CONGRESS, capitaine Marsh, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, lundi, 15 du courant, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN, Agents,
13 a 44, Poydras

POUR ST. LOUIS.—Le beau steamer ALEX. SCOTT, régulier et fin marcheur, capt. John C. Swon, reçoit son fret actuellement et partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires, samedi, 13 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord en face de la rue Girod, ou à
JOHN R. SHAW & Co, 21 Poydras
12 av

POUR ST. LOUIS.—Le steamer neuf et élégant J. M. WHITE, capt. J. M. Converse, partira pour St. Louis, mercredi, 17 avril à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
JOHN R. SHAW & Co. Agents,
21, Poydras

POUR ST. LOUIS.—Le beau steamer régulier et fin marcheur CASPIAN, capt. Robt. S. Farleigh, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi, 20 avril, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co. Agents,
21 Poydras.

PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant été réparé et peint à neuf, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 8 heures A. M. et quittera la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désireront s'embarquer à bord du Fame d'être ponctuels à l'heure du départ, ainsi que les négocians qui voudront bien expédier du fret à son bord, de l'envoyer avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain ose espérer que les habitants et les négocians voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, ou à
JACQUES LAROSE, Agent,
Vieille Levée, No 71.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Larose la moitié du bateau à vapeur Fame, prévient le public et ses amis qu'ils continueront à voyager comme par le passé. Ils espèrent mériter le patronage de leurs habitants, par l'attention qu'ils porteront pour les ordres et le fret qu'on voudra bien leur transmettre.

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Tho. Clark, partira pour Bayou Sara et tous ca, tous les dimanches matin, à 10 heures—au retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau remplace le Luda.

Le Harry of the West est convenablement construit pour ces voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour famille. La capacité pour prendre du fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs sucriers peuvent avoir toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 nov—6m J. BONNER, 11, St. Charles.

POUR LES ATTAKAPAS.

Le nouveau bateau à vapeur bon marcheur et à double machine le FLORENCE, cap. Ratier, partira pour les Attakapas, passant par Pattersonville, Franklin, la Nouvelle Ibérie, St. Martinville et autres ports intermédiaires, partira jeudi à 10 heures A. M. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
SM DARBY Jr. 21, Vieille-Levée

N. B. Le Florence prendra le fret aux mêmes prix que tout autre bateau. 27 mars

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.

Paquebot semi-hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupée et Tunica.

Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira désormais de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et sera en retour à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupée et Tunica, comme de coutume.

Les prix de passage, etc. sont les mêmes que ceux charges par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 86 Gravier

L'attention du public est appelée sur ce bateau, dont les machines et les installations sont entièrement neuves, il y a des pistons de sauvetage patentés de Evans, pour prévenir l'explosion des bouilloires, aussi une pompe à incendie et les tuyaux, une dunette en fer pour prévenir les incendies et cables et chaînes en fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Ni l'argent, ni les soins n'ont été épargnés pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages. 28 fev

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le paquebot du voilier CINCINNATI, capitaine S. Rose, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour fret du 50 balles, ou l'équivalent, ou pour passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
J. W. STANTON & Co.
12 av Encoignure Magasin et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le beau paquebot MANCHESTER, capitaine Robt Bosworth, est actuellement en déchargement et partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
11 av FOSDICK & BRO. 74, Camp

POUR NEW YORK.—Le beau paquebot YAZOO, capt. Whitey, a encore besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
9 av HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

POUR NEW-YORK.—La belle barque GENESEE, capitaine Manett, ayant encore besoin de 500 barils pour compléter son chargement, partira immédiatement après. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, près les batiments triangulaires, ou à
HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

POUR NEW-YORK.—La barque RAMMOHON ROY, Capt Catt, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 500 barils ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
11 av T. TOBY & BOGERT, 76, Camp

POUR PHILADELPHIE.—La barque SARAH HAND, fine voilière, capt. Bailey, ayant la principale partie de sa cargaison engagée, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton, ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à
12 av T. TOBY & BOGERT, 76, Camp

POUR NEW YORK.—La goélette THAMES, capitaine Gleise, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
6 a T. TOBY & BOGERT, 76 Camp

POUR NEW-YORK.—Le navire fin voilier, McLELLAN, capitaine Haraburst, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
16 mars L H GALE, 93, Commune

POUR BOSTON—Samedi 13 du courant.—Le beau navire fin voilier, VESPASIAN, capt. Harlow, est actuellement en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à
L. H. GALE,
10 av 93, Commune

POUR PHILADELPHIE—La belle barque de 1re classe, fine voilière MANDELINK, capt. Shankland, ayant à bord la majeure partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
4 avril L. H. GALE, 93, Commune.

Ports d'Europe.

POUR BORDEAUX.—Le navire français, fin voilier, de première classe, LE VAILLANT, capt. N. Giraud, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira le 20 courant. Il peut prendre encore l'équivalent de 100 balles de coton. Pour balance de fret et passage s'adresser au capitaine à bord ou à
av JORDY & GRASIER, 10 Conti

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier, BORNHOLM, capitaine Thompson, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
8 av L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier, STATESMAN, capt. Levanseller, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
21 ms L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire EDOUARD, capt. Lagourgue, ayant une partie de son fret engagé pour le susdit port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
20 mars HIS. DUFOUR, 11, rue Conti.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier LUCY, capitaine Gould, partira immédiatement. Pour fret de 250 balles de coton, ou passage, s'adresser à
16 mars L. H. GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—La semaine prochaine.—Le navire neuf ARRAGON, capt. Knight, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton ou passage, soit aux cabines, soit à l'entrepont, s'adresser à bord, en face la presse d'en bas, ou à
4 av LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire ABBOTSFORD, capitaine Everard, partira cette semaine. Pour passage, ayant de beaux aménagements pour les cabines et un bel entrepont, s'adresser à bord en face le poteau 9, 2me municipalité ou à
L. H. GALE,
2 av 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier ASHLAND, capt. Williams, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
29 mars L. H. GALE, 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire fin voilier, REGULUS, capt. Childs partira incessamment. Pour fret de 200 balles de coton ou, pour passage s'adresser à
L. H. GALE,
23 mars 93, Commune

POUR BREME.—Le beau navire brémois EVERHARD, capitaine Haske, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à bord ou à
SCHMIDT & Co.
20 mars 86, Bienville

PORTS DU GOLFE.

POUR LA HAVANE.—Le steamship régulier ALABAMA, capt H. Windle, partira samedi 13 avril courant, à 9 heures du matin. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
MERLE, BEYLLE & Co,
9 av 45 Vieille Levée

POUR LA HAVANE.—Le navire américain fin voilier OCEAN, capt Higgins. Pour fret ou passage s'adresser à
11 av SCHMIDT & Co.

POUR TAMPICO.—La goélette VIRGINIA ANTOINETTE, capitaine Delvaille, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE,
11 av 74, Vieille Levée.

POUR VERA-CRUZ.—Le fin voilier, paquebot américain NEW-YORK, capt. Nickling, partira incessamment. Pour passage, ayant de superbes aménagements, s'adresser à bord ou à
2 av SCHMITT & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MARCHANDISES SECHES.
NORTH & BROTHERS.
Rue des Magasins, encoignure de la rue de la Commune, Nouvelle Orléans.

ONT l'honneur d'informer leurs amis et les acheteurs, qu'ils sont maintenant dans leur nouveau magasin, et qu'ils peuvent leur offrir un grand assortiment nouveau de MARCHANDISES SECHES du pays. Ils appellent l'attention des MARCHANDS et des PLANTEURS sur les articles ci-après qu'ils offrent à vendre à TRES BAS PRIX POUR DU COMPTANT.

Cotons pour nègres de Lowell croisés, 4|4, 7|8, cotons pour nègres Pulaski, Virginie, cotons pour nègres Athens, Georgie, cotons pour nègres Caroline, Linseys double chaîne pour nègres, blanc et de couleur, Linseys pour nègres du Kentucky, Plains de Washington pour nègres, Kerseys de Washington pour nègres, Kerseys de Glasgow pour nègres, Jeans bleus du Kentucky, Couvertures pour nègres, françaises, anglaises et américaines, Drills de coton blanc, Cotons blancs, 3|4, 7|8, 4|4, 5|4, 6|4, Satinets, Guinghams, Velours de coton, Flanelles blanches, vertes et jaunes, Toile d'Irlande, Toile à draps en 8|4, 9|4, 10|4, 12|4, Toile à chemise, Toile de coton, Nappes pour tablier, Nappes en ..., Toiles de ..., Bontowels, Toiles de fil écrues, Ouate rouge, Boutons pour habits, Canevas pour doublures à tailleurs, Mouchoirs à la minute, Bougran pour gilets, Lignes, Diaprés d'Irlande, Diaprés de Russie, Flanelles de santé, Jaconats, Batiste, Mouchoirs de ..., Flanelles imprimées, Bombazine, Bombazets, Toiles écrues de Hollande, Pique de Marseilles, Batistes, Platilles, Gambroons, Chambreys, Barlings, Bretagnes, Draps garance, Draps Unionville, Drap en ..., Cravates de couleur, Batistes noires, Merinos noires, Merinos, Diaprés Huckaback, Papier à enveloppe, Mousseline Suisse, Linons Bishop, Batistes de fil, Mouchoirs de soie de Pongee, Foulards de coton, Mouchoirs de Pavillon, Coton en bobines, Coton de couleur en bobines, Mouchoirs de coton parilla, Cravates de soie noire Barcelone, Mouchoirs blancs et de couleurs, Mouchoirs de Madras, Rubans de ..., Bas de soie noire, Bas de coton blancs, Chaussettes de coton de couleur, Bonnets de ..., Chemises de mérinos, Chemises de Guernesey, Caleçons de coton, Bretelles, Cordons, Ficelle à envelope, Gants de soie blancs, Bas de coton bleus, Bas pour esclaves, Gants de soie pour hommes, Gants de peau de daim, Chaussettes, ..., Serge de soie noire, Boutons de soie pour hommes, Serge de soie noire, Boutons en soie pour ..., Galons de coton, Agrafes et portes, Bretelles en gomme élastique, Aiguilles, Satin noir, Soie à coudre, Fil à coudre, Boutons de ..., Coton à coudre, Cordonnets en coton, Linges, Damasses en fil, 6|4, 7|4, 8|4 et 10|4, Essuie-mains bordés de couleurs, Drap américain, grande largeur, Epingles américaines, Boutons en os pour pantalons, Flanelle rouge croisée, Mouchoirs à la mode, Toile à voile, Ouate blanche et noire, Linge de table écru en fil, Epingles de Londres, Draps bruns grande largeur, Toile à draps Yankee, Couvertures Mackinaw, Couvertures pour selles, Courtepointes, Indiennes de Londres, Dentelles de fil, Dentelles de coton, Bobinets noirs, Cravates de soie d'Italie, Rubans blancs et de couleur, Rubans de satin noirs et de couleurs, Mouchoirs de batiste de fil, Casquettes pour nègres, Taffetas d'Italie, Draps de soie, Plaids de soie, Silesies, Mouchoirs de soie, Bandanas, Bretelles de coton, Cotonades de Hamilton, Denims, Toiles noires de coton de Circassie, Chaussettes de mérinos, Bas de casimir pour dames, blancs et noires, Gants de Berlin, Millinet blanc, large et étroit, Serge noire de soie, Rubans de coton, Epingles, Lacets, Toile de coton blanchie de jaconat, ainsi qu'un assortiment complet d'indiennes anglaises et américaines et de marchandises écrues du pays. 1 mars

IMPRIMERIE ET PRESSES DE T. REA.

LE soussigné donne respectueusement avis au public qu'il a transporté ses ateliers d'imprimerie du rez-de-chaussée au magasin vis à vis la Banque du Commerce, où les ouvrages d'imprimerie de toutes les descriptions seront exécutés dans le meilleur goût, aux prix les plus bas du Nord et de l'Ouest.

Il a aussi constamment en mains un assortiment de toutes les fournitures de bureau dont se servent habituellement les négociants et les commis de steamboat, à des prix très bas, et ces articles ainsi que les ouvrages d'imprimerie auront toute son attention. Parmi son assortiment de fournitures de bureau, un assortiment de blancs imprimés dont on se sert communément dans le commerce.

Il peut exécuter les ouvrages qui lui sont confiés aux prix mentionnés plus haut et dans le plus beau style, ayant dernièrement été au Nord et y ayant acheté la plus grande partie de son matériel, et étant lui-même initié à l'art de l'imprimerie.

Entr'autres améliorations, il s'est procuré et il a actuellement en opérations une de ces belles presses à cartes à rotation patentée de J. P. Stickinson, de Boston, au moyen de laquelle on peut imprimer 3,000 cartes à l'heure, ce qui le met à même de fournir aux négociants et autres des cartes à un prix extraordinairement bas de CINQ PIASTRES LE MILLIER; il s'est aussi procuré auprès de la même personne un bel assortiment de cartes enjolivées et du papier à lettre, et pourra imprimer des invitations et faire part de mariage, bals, visites, etc. etc., très bien exécuté, et à des prix plus bas que ceux qui sont habituellement chargés pour des ouvrages de ce genre.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les ouvrages que le soussigné peut exécuter, il suffira de dire que TOUTES SORTES d'ouvrages d'imprimerie seront exécutées dans ses ateliers.

Le soussigné remercie sincèrement la communauté pour le patronage qu'elle lui a accordé jusqu'à ce jour, et il espère que les facilités qu'il vient encore d'acquérir le mettront à même de satisfaire plus largement le public.
30 nov—6m T. REA

CIGARES de la Havane—200,000 cigares reçus par la goélette Alexandre, comme suit:

14 m Impériales, 60 m Regalia, 20 m Cañones, 60 m Millar, 5 m Bayonetas, 5 m Trabucos, 8 m Panas, 25 m Principes des marques: Woodville, Tres Coronas, La Venus, La Norma, Renauret, &c. &c. en boîtes 1|4, 1|8, 1|10 et 1|20.

Ces Cigares ont été choisis par le soussigné avec beaucoup de soin pendant son dernier voyage à la Havane, et sont d'une qualité très supérieure, et des contrats ont été faits avec 7 à 8 des premières fabriques pour une fourniture régulière de mois en mois d'une quantité de cigares suffisante pour toujours pourvoir aux besoins des demandes.

Les détaillans de cette ville et les marchands de la campagne sont invités à venir voir ce bel assortiment et pouvant compter sur des prix modérés.

6 avril E. JOHNS,
No. 30, rue Gravier.

CONFITURES de la Havane—30 caisses confitures, gelée et chocolat, reçus par la goélette Alexandre, à vendre par
5 av E. JOHNS,
30, rue Gravier.

SUCRE de la Havane—50 caisses sucre blanc de qualité supérieure, en débarquement de la goélette Alexander et à vendre par
5 avril E. JOHNS,
No. 30, rue Gravier

CAFE de la Havane—400 sacs café vert, en débarquement de la goel. Alexander et à vendre par
5 av E. JOHNS, 30, Gravier

ROUES DE DIABLES—2 paires de ces roues avec les chaînes, &c. complètes, à vendre par
5 av W EMERSON & Co. 156, Tchoupitoulas

OUVRAGES de Charonnage—25 drays différentes grandeurs, 10 wagons avec et sans corps, 50 paires roues de charette à bœuf et à cheval, de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie, à vendre par
5 av W EMERSON & Co 156 Tchoupitoulas

EMMAGASINAGE—Les soussignés sont prêts à charroyer de la levée et à emmagasiner toutes descriptions de marchandises et produits de l'Ouest, au plus bas prix, dans leurs magasins à l'épreuve du feu, connus sous le nom de Magasins de l'Union, Eagle et de l'Ouest, situés à deux îlots de la levée.

Tabac emmagasiné et conservé avec soin, à des prix aussi bas que les autres établissements de ce genre.
5 av W EMERSON & Co. 156 Tchoupitoulas

CAFE Laguayra à vendre par
5 av SCHMIDT & Co, 86, Bienv.

GENIEVE de Hollande, marques steamboat Orange et Cerf, à vendre par
SCHMIDT & Co, 86, Bienvl

THES—50 paquets, impérial, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
3 a 92 Tchoupitoulas

HOTEL NAPOLEON,
A Pittsburg, Place du Marché.

D. FICKEISEN a l'honneur d'informer Messieurs les voyageurs, qu'il vient d'ouvrir à Pittsburg un Hôtel Français, tenu sur les meilleurs modèles de France. On y trouvera de grands et petits appartements très confortables, à un prix modéré. La table sera toujours composée de mets variés. La maison est située près le marché.
12 janv—6m, 1pc

A LOUER—Une très jolie Maison, rue Condé, au coin de celle du Quartier ou composant d'un grand salon, d'une salle à manger et de 3 chambres à coucher. Sur le devant, une galerie et un jardin fort agréable. Le tout en très bon ordre et à louer à un prix modéré. S'adresser à
6 mars A. GORDON, WYLIE & Co,
65, rue Bienville.

Nouvelle-Orleans:
VENDREDI MATIN, 19 AVRIL 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:
HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque prétexte qu'il allègue... Le fanatique égaré est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à faire ce qu'il sait être défendu par la Constitution."

ELECTION DU CONNECTICUT.

Hier nous n'avons pas voulu chanter victoire, quoique tous les signes fussent en notre faveur; mais nous pouvons aujourd'hui manifester librement la joie que nous inspire le succès signalé obtenu par nos frères whigs du Connecticut. La victoire est certaine. Le Connecticut a décidément secoué la poussière du locofocisme. CHAUNCEY F. CLEVELAND, candidat locofoco, doctrinaire radical a été battu. La législature, où les locofocos comptaient l'an dernier une majorité de 49 voix, est whig maintenant, nos amis ayant réussi à obtenir une majorité dans les deux chambres.

Ce résultat est d'autant plus important qu'il nous assure la nomination de deux sénateurs whigs des Etats-Unis et probablement la majorité pour l'année prochaine dans la chambre haute du Congrès.

BALDWIN, le candidat whig pour la place de gouverneur, a une majorité considérable sur Cleveland et probablement la majorité absolue sur le locofocisme et l'abolitionisme réunis.

Les retours qu'on a sont à peu de chose près complets, les voici:

	Baldwin.	Cleveland.	Abol.
Hartford,	5,983	5,316	250
New London,	2,384	2,206	167
Tolland,	1,860	1,893	103
Middlesex,	1,869	2,026	143
New Haven,	4,537	4,180	194
Fairfield,	4,809	4,390	73
Litchfield,	3,796	3,541	315
Windham,	0	0	0
	25,320	23,652	1,245
Majorité de Baldwin sur Cleveland,		1,676	
" " sur tous			431

Il est possible que le comté de Windham donne une majorité de 100 voix à Cleveland; mais peu probable. Il se peut que les voix perdues soient assez considérables pour empêcher qu'aucun candidat ait la majorité absolue. Cependant la chose est plus que douteuse. Tout porte à croire que Baldwin est élu par le peuple. Dans tous les cas il aura une majorité relative de 1,200 à 1,500 voix sur Cleveland et son élection par la législature, en ce cas, n'est pas douteuse.

Voici à peu près comment sera la législature:

Comtés.	Sénat. whig.	Sénat. loco.	Chambre. whig.	Chambre. loco.	Pas de chois.
Hartford,	3	0	19	14	4
Middlesex,	0	1	6	10	2
New Haven,	2	1	13	8	6
Fairfield,	3	0	15	7	6
Litchfield,	2	1	18	8	0
Tolland,	1	1	6	10	4
New London,	2	1	12	10	0
Windham,			pas de retours.		
	13	5	89	67	

On lit dans le *New York Express*, à ce sujet:

"On a des retours complets de tout l'Etat excepté du comté de Windham, deux villes dans Litchfield, trois dans New Haven, et deux dans New London, par lesquels retours on voit que le Sénat est whig à une majorité décidée. Baldwin, le candidat pour gouverneur, sera majorité prononcée sur Cleveland, le gouverneur locofoco actuel; mais comme il aura beaucoup de voix perdues, quoique moins que l'an dernier, il se peut qu'il lui manque quelques centaines de voix pour être élu par le peuple. En ce cas il sera élu par la législature.

"Sans aucun doute la législature sera whig à une forte majorité. D'après les retours connus, il y a 89 membres whigs et 66 membres locofocos; 22 n'ont pas fait de choix et 12 sont encore à connaître. Comme 95 forment la majorité, les whigs n'ont maintenant besoin que d'un appoint de 6 membres pour être certains de leur ascendant, et sans aucun doute ils en auront le double et même le triple du nombre nécessaire. Si les villes se déterminent toutes, comme plusieurs d'entre elles l'ont déjà fait, à ne pas faire de choix et si les villes dont on ne sait pas le résultat, demeurent comme elles étaient l'an dernier, les whigs sont encore sûrs d'avoir la majorité."

Pour se former une idée juste de la valeur de cette victoire, il faut savoir que jamais les locofocos n'avaient fait de tels efforts pour s'assurer du succès. AMOS KENDALL y avait envoyé d'innombrables exemplaires de ses pamphlets calomnieux sur M. Clay; des déclamateurs ambulants parcouraient l'Etat dans tous les sens pour séduire le peuple et lui faire méconnaître ses véritables intérêts; enfin on avait pris des arrangements pour faire voter les dorristes du Rhode-Island et les locofocos de New-York. Malgré tout cela, malgré l'animation d'une lutte désespérée, la bonne cause l'a emporté.

L'an dernier, M. CLEVELAND, gouverneur locofoco actuel, obtint 1825 voix de majorité sur Baldwin, et ne manque que de 92 voix pour avoir une majorité sur tous ses concurrens réunis; maintenant BALDWIN a une pluralité d'environ 1500 sur Cleveland et qui dans aucun cas ne peut être moindre de 1,200. Ce qui donne un gain aux whigs d'environ 3000 voix en un an. L'an dernier, encore, les whigs n'avaient que 5 sénateurs; maintenant ils en ont certainement 13, probablement 15, alors la majorité était locofoco dans la Chambre par 36 voix de majorité, cette année, les whigs auront une majorité de 10 à 25 voix. C'est une révolution.

RHODE-ISLAND.—La chambre des représentans du Rhode-Island a adopté à une majorité de 40 contre 18, une vigoureuse protestation contre l'inqualifiable tentative d'intervention de la majorité de la chambre des représentans au Congrès, dans les affaires intérieures de leur gouvernement d'Etat. A cette protestation, on joint des résolutions; nous en traduisons une, que voici:

"Résolu de la part et au nom du peuple de cet Etat, que nous défendrons de toutes nos forces et de tous nos moyens, notre droit de nous gouverner nous-mêmes et de maintenir notre constitution actuelle tant qu'elle ne sera pas amendée d'après les moyens y énoncés, contre toutes empiètements et toutes oppositions quelconques, d'après les droits réservés à cet Etat et au peuple de cet Etat par la constitution des Etats-Unis."

Et, chose étrange! les locofocos soi-disant partisans des droits des Etats ont voté en masse contre cette résolution!

Une autre résolution flétrit sans pitié les désorganisateurs, qui, ayant juré de protéger et défendre la constitution comme membres de la législature, ont cependant pétitionné le Congrès pour obtenir la destruction de cette même constitution.

"Résolu que les sénateurs et représentans sus-nommés, méritent la plus sévère punition qu'on puisse infliger pour cette honteuse violation des sermens et des engagements et qu'ils sont en conséquence abandonnés au mépris et à l'indignation de tous les honnêtes gens."

Cette résolution a été adoptée par quarante-une voix contre onze.

Les whigs de New-York ont tiré un salut de 26 coups de canons en honneur de la glorieuse victoire remportée dans le Connecticut.

Les élections municipales faites à Cincinnati, le 1er de ce mois, ont donné une grande majorité aux whigs, (3,700 voix environ.) C'est encore un triomphe à enrégistrer.

CHRONIQUE LOCALE.

Un nommé Charles McDonald a été arrêté hier soir sous l'accusation d'avoir cherché à passer des pièces d'or américain contrefaites. On a trouvé dans sa malle une certaine quantité de pièces de la même nature.

Cour Criminelle—Hier on a donné suite à l'affaire Barry. MM. Larue et Roselius ont soutenu la défense et l'avocat général a soutenu l'accusation. Sur les 5 heures la cause a été soumise au jury.

Cour du Recorder Baldwin—James Pease, dit Field, dit Ackly, Paul O'Harra, et Michael McMullen, tous jeunes, l'aîné n'ayant pas 17 ans, ont comparu hier sous la prévention de tentative de vol chez M. Lee, rue Constance le soir du jour précédent. Comme ces individus avaient déjà été condamnés à un mois de maison de travail comme vagabonds, ils ont été condamnés cette fois à six mois de la même peine.

John Farrell dit Carroll et William Higgins, ont été condamnés à 30 jours d'emprisonnement comme vagabonds.

SUICIDE.—Un M. G. K. Black, gérant d'une plantation sur la Rivière Rouge, s'est noyé volontairement il y a quelques jours. On suppose qu'il était atteint d'aliénation mentale.

CONGRES—3 avril—Sénat—On a reçu diverses pétitions demandant qu'il ne soit rien changé au tarif actuel. Elles provenaient des Etats de New York, Pennsylvanie, Vermont et Michigan.

Le bill des fortifications venant en discussion, après l'expédition de quelques affaires sans importance, M. Barrow présente un amendement portant à $25 000, les 40,000 affectés au fort Livingston, en Louisiane.—Rejeté. M. Barrow demande encore d'ajouter une allocation pour le fort Jessup—Rejeté. Rien d'important à la Chambre.

BRESIL.

Les nouvelles de Rio Janeiro, reçues par N. York, vont jusqu'au 2 février.

Il paraît que le cabinet avait donné sa démission en masse, et que l'Empereur l'avait recomposé de nouveau comme suit:

J. C. Almeida Torres, intérieur.
M. Alves Branco, finances et justice.
J. F. Coelho, guerre et marine.
E. Ferreira Franca, affaires étrangères.

Le nouveau ministre des affaires étrangères a été pendant plusieurs années, ministre plénipotentiaire du Brésil, à Washington, où il était universellement estimé.

On ignore pourquoi ce changement.

REVOLTE AU CAP, (St. Domingue).—On sait par les nouvelles apportées à Boston, que l'ancienne partie espagnole de l'île s'est révoltée contre le gouvernement actuel. On dirigeait sur ce point toutes les forces disponibles.

THEATRE D'ORLEANS.

L'Eau Merveilleuse.—La comtesse du Tonneau.—Mme. et M. Lecourt.

La soirée de mercredi a été des plus amusantes et des plus joyeuses: le public n'était pas aussi nombreux peut-être qu'on devait l'espérer; mais il se composait que de spectateurs qui aiment le talent des deux bénéficiaires, si bien qu'ils ont été accueillis avec une remarquable vivacité d'applaudissemens. Et tous deux ont pleinement justifié cette favorable réception, par l'esprit et la verve qu'ils ont déployés dans les deux ouvrages nouveaux qu'ils nous ont offerts.

L'Eau Merveilleuse est une de ces bouffonneries essentiellement italiennes, absurdes, invraisemblables, grotesques, mais qui vous forcent à rire quoique vous en ayez. Le livret en est bien coupé pour le musicien; une imagination heureuse, Auber ou Donizetti par exemple, eussent fait de cette bluette un pendant à l'*Elixir d'Amour* ou au *Philtre*; malheureusement Grisar, qui a créé sa réputation à l'aide d'une romance, n'a fait de l'*Eau Merveilleuse* qu'une longue chansonnette burlesque, assez vivement menée, cela est vrai, mais sans originalité d'aucune sorte. On pourrait, dans la partition, couper trois ou quatre romances assez élégantes, et voilà tout. Quant à l'instrumentation, il n'en faut pas parler: ce sont des accompagnemens de romances, c'est tout dire. Aussi un mauvais plaisant prétendait-il que l'*Eau Merveilleuse* n'était rien que de l'eau claire.

La faiblesse de l'œuvre, que nous signalons peut-être un peu vertement, a été fort peu sensible, grâce au talent déployé par les trois principaux interprètes. Mme. Lecourt a été charmante dans le rôle d'Argentine; M. Lecourt s'est montré comédien aussi accompli et chanteur aussi agréable que dans la *Perruche* et *Polichinelle*, et M. Blès a rendu avec une vérité extrême le rôle bouffon de Vitaglio; enfin M. Oternod s'est montré fort comique dans le rôle très court d'un notaire atteint de surdité. On a donc fort applaudi, sinon la pièce, du moins les artistes, et c'était toute justice.

La comtesse du Tonneau a été plus heureuse encore que l'*Eau Merveilleuse*, et cela s'explique: le vaudeville vaut mieux que l'opéra. Le premier acte surtout est plein d'esprit; et l'on n'en perd rien, grâce à Mme Lecourt, qui est une ravaudeuse fort soignée, physiquement parlant, comme dit l'Espérance, son fiancé. Le second acte est un peu moins vif, mais il n'en conclut pas moins fort à souhait tout ce petit imbroglio, qui brille surtout par une foule de mots fort amusans, inventés par Déjazet, et que Mme Lecourt ne gâte pas le moins du monde, je vous assure. Aussi, après l'un des mieux placés, a-t-elle reçu une pluie de bouquets, partis de presque tous les points de la salle.

Elle en aura, nous le pensons, remis, de la part du public, quelques-uns à son mari, qui les a bien mérités, non-seulement pour son rôle de l'*Eau Merveilleuse*, mais aussi pour une certaine chansonnette qu'il est venu nous dire entre les deux pièces: la *Lanterne Magique*, ou *Tire la ficelle, ma femme*. Il a dû répéter le dernier couplet, et s'est retiré au milieu des rires et des bravos universels. En somme, si les bénéficiaires ont fait de leur mieux pour le public, de leur côté ils n'ont pas eu à se plaindre de lui: ils ont été traités comme des gens qu'il aime et qu'il apprécie.

Bénéfice de M E. Prévost.

Voici venir le bénéfice de notre excellent chef d'orchestre, M. Eugène Prévost; et certes, voici le cas ou jamais pour nos dilettanti de se montrer reconnaissans. Est-il en effet parmi nous un artiste qui ait fait autant que M. Prévost, pour nos plaisirs? n'est-il pas l'âme de cette intelligente réunion de musiciens qui nous a fait entendre déjà tant de chefs-d'œuvre? n'est-ce pas sur lui que retombe le fardeau de cette multitude d'opéras qu'il faut jeter chaque année en pâture au public dédaigneux? Et dans cette tâche qu'il remplit avec tant de sollicitude et de dévouement, qu'a su déployer tout à la fois plus d'aménité et d'énergie? qui s'est montré meilleur camarade tout en restant toujours véritablement Maestro?

Il a su se concilier ainsi de nombreuses sympathies non-seulement parmi les artistes qui résident parmi nous, mais encore parmi ceux qui ne font que passer. Son bénéfice en fournit la preuve la plus concluante: Mme DAMOREAU et M. ARTOT, jaloux de lui tenir compte du zèle qu'il a déployé durant le cours de leurs représentations, ont offert d'eux-mêmes leur concours pour embellir cette fête, et comme ces deux grands artistes ne font jamais, on le sait, les choses à demi, l'on jouera deux de ses meilleures compositions, l'autre chantera deux opéras, le *Concert à la Cour* et le *Bouffe et le Tailleur*, sans compter les variations de Rode qui ont causé de si vifs transports au concert des orphelins. Un pareil attrait, joint au nom du bénéficiaire, ne peut manquer d'attirer la foule au Théâtre d'Orléans.

RAPPORT OFFICIEL
DU SENAT DE LA LOUISIANE.
Siégeant comme Cour d'accusation.

M. Alexander Walker, un des défenseurs de l'accusé, prend la parole en ces termes.

Après avoir été l'objet de tant de persécutions, après avoir été signalé par une partie de la presse comme digne de l'animadversion publique et avoir été de la part de la plus grande partie de la Chambre des Représentans des apostrophes les plus violentes, l'accusé doit éprouver une grande satisfaction en voyant sa cause portée devant ce tribunal, composé d'hommes si respectables par leurs talents et leur position sociale. Il n'est pas un qu'il puisse tra..., et votre jugement, quel qu'il soit, il le recevra avec humilité. Ce sera le jugement des pères conscrits de l'Etat, dont l'opinion ne sera pas dictée par l'esprit de parti.

Le commissaire de la Chambre qui a pris en dernier lieu la parole pour soutenir l'accusation, nous a déclaré qu'il ne voulait pas faire de cette affaire une question de parti. Je sais apprécier cet aveu, dit M. Walker, mais je n'en suis pas moins convaincu que ces poursuites ne tendent à autre chose que de continuer à croire que ce procès intenté contre le juge Elliott n'a d'autre origine que la haine de parti. L'idée de mettre le juge Elliott en accusation et d'annuler les certificats qu'il avait accordés à quelques étrangers ne vint à l'esprit des whigs que deux ou trois mois après cette défaite inattendue aux dernières élections de juillet. Ils s'aperçurent que le plupart des étrangers qui se sont fait naturaliser à la Cour de Cité de Lafayette, étaient allés grossir les rangs des démocrates. Le rayant de la liste des électeurs, les whigs pouvaient encore espérer la victoire dans d'autres occasions. Mais comment anéantir leurs votes: c'étaient là le point difficile. On chercha quelles chicanes on pourrait opposer aux naturalisés; on passa en revue les lois relatives à la naturalisation des étrangers. On découvrit enfin que les tribunaux de M. Elliott avaient quelques légers vices de forme. Il n'y était quelquefois pas fait mention de la nation à laquelle appartenait l'étranger qui se faisait naturaliser, ou le nom de ses témoins y était omis. Ce fut par ces motifs que la plupart des certificats sortis de la Cour du juge Elliott furent déclarés nuls par les inspecteurs à l'élection spéciale tenue le décembre dernier. Quatre ou cinq cents électeurs furent ainsi privés du droit du suffrage. M. James P. Freret put être nommé par les whigs représentant de la ville de la Nouvelle Orléans à la Chambre. Cette étrange conduite de la part des inspecteurs d'élection fit naître un grand mécontentement, et elle fut généralement désapprouvée. On n'aperçut plus tard que les lois du Congrès n'exigeaient aucune forme particulière pour les certificats de naturalisation. Cette objection devait être abandonnée, ceux qui avaient intérêt à ce que les certificats sortis de la Cour du juge Elliott fussent annulés eurent recours à un autre expédient. Ils allèrent fouiller dans les archives de la Cour de Cité de Lafayette pour voir s'il n'y avait rien d'irrégulier. A force de licence et de recherches, de prétendues fraudes furent découvertes et firent espérer à certains individus qu'ils pourraient obtenir la mise en accusation du juge Elliott. La Chambre des Représentans ayant entendu leurs plaintes, crût qu'il y avait lieu à accusation et renvoya M. Elliott devant le Sénat. On ne saurait se dissimuler que le procès n'a été intenté dans un but politique. On ne cherche pas autant à faire prononcer la déchéance du juge Elliott qu'à enlever le droit de suffrage aux nombreux électeurs qui ont obtenu de ce magistrat des lettres de naturalisation. Pour se convaincre de ce fait, il n'y a qu'à se référer au rapport adopté par la Chambre des Représentans, et dans lequel 1700 certificats délivrés par le juge Elliott sont frappés de nullité; ce qui semblerait faire de la Chambre une Cour supérieure avec à tribunaux civils en matière de jurisprudence. Voilà ce que c'est que l'esprit de parti!

On a dit, avec une indignation jouée, que le juge Elliott a prostitué le droit de suffrage, qu'il a fait atteinte à nos libertés. Mille insinuations ont fait de son compte, afin d'exciter contre lui l'opinion publique. Si le droit de suffrage a été prostitué, ce n'est pas le fait du juge Elliott, mais celle de ces hommes qui, pour assurer la victoire à leur parti, condamnaient de pauvres étrangers devant les tribunaux et les faisaient se parjurer pour obtenir des lettres de naturalisation. Voilà les vrais coupables, voilà ceux qui ont porté atteinte aux libertés publiques. Quant au juge Elliott, qui a été la dupe involontaire de ces hommes, que voudraient en faire maintenant le bouc-émissaire de toutes leurs fautes. Mais leur attente sera trompée.

Il reconnaît avec les honorables commissaires qu'il sont déjà fait entendre devant cette cour, que la gloire et l'intérêt de notre pays exigent que les lois sur la naturalisation des étrangers soient strictement exécutées. Pour ce qui me concerne, je ne désire pas que l'on se relâche jamais de la rigueur de nos lois à cet égard, et je ne prendrai jamais la défense du juge qui les aura violées sciemment. Mais le juge Elliott, lui, n'y est conforme en tout point. Est-ce empêcher que des étrangers induit en erreur par les témoignages de quelques témoins, et a consenti à ... ment accordé des lettres de naturalisation à des étrangers qui n'y avaient pas droit! Les juges après tout sont faillibles, ils ne peuvent pas lire dans les cœurs pour découvrir le mensonge de la vérité; ils ne voient pas ce qui se passe dans les ténèbres que la raison des hommes. Il y a manière de mettre un terme aux abus dont on se plaint, d'empêcher que des étrangers qui n'y ont pas droit usurpent le titre de citoyens; ce serait d'envoyer devant la Cour Criminelle tous ceux qui sont parjurés pour obtenir des lettres de naturalisation aussi bien que ceux qui les ont conseillés à se parjurer. Mais ce moyen, qui serait le plus simple et le plus efficace, on n'a pas songé à l'employer.

Si, au lieu de mettre tant de zèle à persécuter un magistrat dont le seul crime a été d'avoir eu trop de foi dans l'honnêteté de ses concitoyens, on l'employait à sévir contre les vrais coupables, les lois relatives à la naturalisation des étrangers ne seraient plus violées, et la vérité, la justice, la loi seraient amplement protégées. Parjures, mais ce sont parjurés, nous avons dénoncés, envoyés à la Cour du pénitencier.

Les preuves produites par les commissaires-accusateurs ne sont que tout-à-fait celles qu'ils nous prétendent communiquer. Au lieu de suivre la maxime d'Horace qui conseille de se laisser d'abord voir que la fumée puis la flamme, ils ont mis en avant toutes leurs plus puissantes preuves, à la façon de mauvais augures. Ils ont dépensé toute leur énergie dans ... des témoignages qui au lieu d'étayer ... ces témoignages ... plus aucun des choses et ils ... leur ... n'... ... ...

ne peut s'empêcher, en contemplant ce procès, de rappeler à sa mémoire le récit grotesque de Falstaff du combat qu'il eût à soutenir contre des ennemis imaginaires. Les signataires du mémoire adressé à la législature affirmaient sous serment que plusieurs centaines d'étrangers ont été illégalement naturalisés par le juge Elliott; mais ce nombre est encore accru par le comité de la Chambre des Représentans qui le fixe à 1,700.

On se met alors en quête de témoins, car il en faut pour prouver ce que l'on avance; on parcourt la ville et ses banlieues, et c'est à peine si l'on trouve à la fin quelque vingt individus parmi les 1700 auxquels le titre de citoyen a été conféré, dont la naturalisation offre quelques irrégularités. Et encore se trouvent-ils presque tous dans les conditions requises pour devenir citoyens. Il n'y avait que cinq dont la résidence aux Etats-Unis n'avait pas été assez longue pour leur donner le droit d'obtenir le titre de citoyens; dix dont la résidence était assez longue mais qui n'avaient pas fait de déclaration préalable; trois qui avaient fait leur déclaration dans d'autres cours; six qui étaient mineurs et qui en conséquence n'avaient pas besoin de faire de déclaration préalable. Parmi ces vingt-quatre individus naturalisés illégalement, dix-neuf ont été envoyés à la cour de Cité de Lafayette par le Clay-club. Ces faits ne démontrent-ils pas que la loi relative à la naturalisation des étrangers a toujours été respectée par le juge Elliott? Car enfin, dit-il, qu'on ne perde pas de vue que le droit de devenir citoyens est accordé aux étrangers par les lois des Etats-Unis, ... devient pas cette ... à l'élection ... des lettres de naturalisation, la faute ne doit pas être attribuée au juge Elliott. Les registres de la Cour de ce magistrat prouvent que toutes les formalités de la naturalisation ont été remplies. A côté de chaque lettre de naturalisation qui est délivrée, nous voyons le serment de l'étranger et de ses témoins. Mais, nous dit-on, cette preuve est détruite par le témoignage oral des parties. On nie l'existence des régistres. Et pourquoi ne seraient-ce pas des régistres? Les honorables commissaires, pour nous le prouver, ont eu recours à d'anciens auteurs: à Blackstone, Petersdorf, Bracton, et autres commentateurs du droit commun d'Angleterre; un registre (a record) serait un rapport authentique des procédures d'une Cour inscrit sur parchemin. L'honorable commissaire qui a ouvert l'accusation a cité fidèlement cette définition; mais le savant auteur du rapport présenté à la Chambre des Représentans n'a pas fait de même. Ce rapport contient une définition du registre d'après Blackstone, mais les mots *sur parchemin* qui se trouvent dans le texte sont omis. Cela prouve l'absurdité qu'il y aurait à vouloir soumettre tous nos actes judiciaires aux vieilles maximes légales du code anglais. De nouvelles règles ont pris la place de ces dernières, bien qu'en Angleterre les tribunaux aient décidé à plusieurs reprises qu'un acte judiciaire ne devenait authentique, ne pouvait être appelé *record*, qu'autant qu'il était écrit sur parchemin.

Voudrait-on par hasard appliquer cette décision aux tribunaux de notre pays? Voyez-vous l'embarras où se trouvent les commissaires accusateurs? Un acte ne serait authentique qu'autant qu'il est inscrit sur parchemin; mais nous devons les commissaires, il faut aussi que ce soit dans un livre. Or, comment faire un livre dont toutes les feuilles soient de parchemin. Le cela est-il facile? Il faut avouer que non. Voilà cependant où il faudrait en venir, si nous voulions adopter la définition des auteurs anglais. Si vous reprochez à M. Elliott de n'avoir pas inscrit ses jugemens sur parchemin, il pourrait à son tour vous renvoyer comme ses juges, parce qu'à l'encontre des juges d'Angleterre, vous n'avez pu rebattre ... Les documents conservés par le juge Elliott ont une valeur égale aux archives des autres cours. Il n'y a pas de loi qui exige que les registres d'une cour, pour constituer ce qui s'appelle un registre, soient inscrits dans un livre. Les minutes d'une cour sont inscrites dans un livre, mais on doit se rappeler que les minutes ne forment qu'une faible portion des documents d'une cour. Si l'on se rappelle que les ordres de naturalisation soient inscrits dans les minutes, de sorte que le livre C. dont les honorables commissaires ont tant parlé pourrait être entièrement passé sous silence. En se référant seulement aux feuilles détachées on s'aperçoit que toutes les formalités de la loi ont été respectées. M. Walker lit une partie de la loi de 1802 sur la naturalisation des étrangers, qui ordonne aux greffiers d'enregistrer le serment de l'étranger et la preuve par témoins d'une déclaration préalable. Il n'y a pas besoin d'un jugement pour cela. Le greffier a plein pouvoir d'agir comme tout lui semble.

Voilà pourquoi on ne voit pas dans beaucoup de cours d'ordres formels du juge pour la délivrance de lettres de naturalisation. L'étranger obtient de droit le titre de citoyen en faisant la preuve exigée par la loi. Toutes les personnes naturalisées par le juge Elliott ont fait cette preuve. Mais, objecte-t-on, ces preuves sont contenues sur des feuilles volantes, quoiqu'elles aient été signées par le greffier et en présence du juge. Elles auraient dû être enregistrées, et pour vous le prouver, on vous cite un arrêt de la cour suprême de la Louisiane sans songer que cet arrêt ne s'applique qu'aux documents introduits pour des parties en cause dans un procès, et nullement aux écrits qui peuvent ... ... dans les tribunaux. Les derniers font foi par eux-mêmes et n'ont pas besoin d'être enregistrés par le greffier. Ce dernier, par exemple, n'enregistrera jamais les dépositions faites en pleine cour.

Ces feuilles volantes doivent donc être considérées comme faisant partie des archives de la Cour de Cité de Lafayette et leur contenu ne peut pas être contrôlé par un témoignage oral. Si le tribunal auquel je m'adresse décide que ces feuilles font partie des archives de la cour de M. Elliott, il n'y aura plus de lieu à sentence ... plus fondée.

Mais les registres du juge Elliott ne sont pas tenus, dit-on, de la même manière que ceux des juges Buchanan, Maurian et McCaleb. On a interrogé les greffiers de ces juges, et leurs réponses ont prouvé l'incertitude et le silence qui règnent dans la loi au sujet de l'enregistrement des actes de naturalisation. Il en résulte que les registres de naturalisation de chacun de ces juges sont tenus différemment. Le juge Elliott offre des registres pour prouver qu'il a fidèlement rempli toutes les formalités de la loi. Il y a des individus qui ne pouvaient pas réclamer le titre de citoyens et qui ont été naturalisés; ... ; c'est qu'ils ont induit ce juge en erreur par de faux serments. M. Elliott, qui ne pouvait pas s'empêcher de leur faire ... les leurs, puisqu'il a été ... et les a faits au ... ... de leurs lettres de naturalisation. Le savant commissaire de la Chambre qui est chargé de prouver que les procédures faites pour la naturalisation des étrangers ne diffèrent pas de celles qui accompagnent les affaires ordinaires, et cite les actes de 1802 et 1813 du droit de procéder dans le but de mettre un terme à des dénis de justice, et ... que les actes de justice ... soient le ... et les procès-verbaux ... etc ... des tribunaux, qu'... ... les droits des ... ...

Les commissaires supposent toujours que ce magistrat était présent quand il se passait dans sa Cour quelque chose d'irrégulier, et cependant ils lui reprochent d'avoir été trop souvent absent de son tribunal. Or, tous les témoignages démontrent que quand le juge Elliott était présent, tout allait bien: ne devront-on donc pas présumer que la fraude se commettait pendant son absence? L'accusation dit qu'il est possible d'émettre en un seul jour trois cent soixante-huit certificats de naturalisation; mais M. Lewis a dit qu'un greffier pouvait entre dix et trois heures en livrer 400. Deux personnes se pourraient-elles donc pas entre le lever et le coucher du soleil livrer 368 certificats! Les commissaires semblent ne pas comprendre la manière de procéder en pareil cas. Tout ne se fait pas en un seul jour. Le greffier reçoit les preuves et, jusqu'à, il en tient note, et quand on les lui livre, il s'occupe exclusivement à rédiger les certificats de naturalisation. Les commissaires paraissent croire que les témoins de l'étranger qui vient se faire naturaliser doivent être citoyens: ils se trompent, et pour s'en convaincre ils n'ont qu'à se référer à la loi.

En résumé, je crois, dit M. Walker, avoir prouvé à la Cour que le juge a tenu ses registres conformément à la loi; qu'il n'a jamais sanctionné aucune violation des réglemens sur la naturalisation des étrangers, et qu'il ne les a pas violés lui-même; que les témoins qui déposent contre lui sont presque tous des hommes sans aveu et qu'ils se contredisent mutuellement; que les fraudes reprochées au juge Elliott ont été commises peut-être sans aveu par le greffier Phelps; que le juge Elliott ignorait la conduite de son greffier; qu'il ne peut être tenu des omissions qui se trouvent dans le livre des minutes qu'autant qu'on démontre qu'il était présent et qu'il y a contribué.

Ce tribunal fera-t-il prévaloir ces règles arbitraires pour la procédure relative à la naturalisation des étrangers, et punir les juges qui ne les auront pas suivies? Il faudra annuler les archives de presque toutes nos Cours, en adoptant une nouvelle définition du mot "record". Votre décision aurait un effet rétroactif, et la justice n'y gagnerait rien. Le surplus du parti accepté sera appelé, dit M. Walker en se tournant vers les commissaires, dans le cas où le jugement de cette Cour vous serait favorable, ne serait que de peu de durée. Vous ne retirerez aucun bénéfice du procès que vous avez intenté contre l'accusé.

Après tout, le juge Elliott soumet sa cause à cette honorable Cour, avec une entière confiance dans la raison et les lumières des membres qui la composent.

Il n'est pas de douleur plus insupportable que le mal de tête, ni plus difficile à guérir, par la méthode et les moyens ordinaires, s'entend; et l'on peut ajouter qu'il n'en est pas non plus dont les professeurs de pathologie connaissent moins la cause. Les uns et les autres l'attribuent à des affections de l'estomac, soit nerveuses, soit chroniques, soit constitutionnelles, etc. Il n'y a qu'un remède pour guérir les maux de tête, ou, pour vrai et infaillible en effet, et ce n'est qu'au No. 33, rue des Magasins qu'on peut le trouver.

Evidemment, l'huile de Tanin a beaucoup d'analogie avec celle de Tanneur, beaucoup même de ses propriétés, mais ce qu'a celle-là et ce que celle-ci n'a pas, c'est le pouvoir de solidifier le cuir d'une botte au point de la rendre capable d'un double service et qui plus est, à l'épreuve de l'eau, par la plus complète imperméabilité. Vendu au No. 33, rue des Magasins

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Abbotsford, Everard, Liverpool, R G Ramsden & co
Statesman, Levenseller, Havre, L H Gale
Gaston Eldridge, New York, Hullin & Woodruff
Niagara, Cobb, New York, Whitney & co
Brick Long Island, Howell, New York, Fosdick & Bro
Trinidad, McKinney, St. John, E H Prescott
Union, Norwood, Halifax, N S.
Goel Swallow, Shannon, Apalachicola, E G Rogers
Hanover, Stockbridge, Boston, Capt
Trident, Longhurst, Shelburn, N S. E & F T Prescott
Elizabeth, Forsyth, Pensacola, Capt
Steamer Maria, Dubuica, St. Louis, do

ARRIVES.

Bateau de remorque Pilot, Hewitt, du détour des Anglais.

Prairie, Disney, des Passes.

Bateau de remorque Star, Heaton, des Passes, ayant mis en mer la barque Champion et le brick J. A. Lancaster, il a conduit en rade les navires Parthenon et Dalmatia.

Nav. Parthenon, Woodbury, Boston.
Nav. Dalmatia, Homes, Boston.
Navire Victoria, Schneider, de Messine.
Navire Chapman, Nason, de Boston.
Brick Catherine, Vesper, de New York.
Brick St George, Loug, de New York.
Goel. Texter, Smith, d'Apalachicola.
Goel. Dover, Curtis, de Pointe à Pitre, Guadeloupe.
Steamer Miami, Morgan, Fort Towson
" Diana, Seager, Louisville
" Red Rover, Ficker, Nashville.
" Mazeppa, Irwin, Waterloo.
" Decatur, Frazer, Meridosia.
" Benj Franklin, Casey, St. Louis.
" Yazoo Bresham, Vicksburg
" Congress, Marsh, St. Louis.
" Rainbow, Black, Bayou Sara.
" A. Scott, Swon, St. Louis.
" Dock Fracklin, Simmons, Cincinnati.
" Sultana, Pease, Louisville.

MEMORANDA.

Arrivés d'ici au Havre, le 3 mars, navires Andelle et Octavia

DERNIERES DATES.

Boston	avril 2	Londres	mars 4		
New-York	avril 4	Liverpool	mars 4		
Philadelphie	avril 4	Paris	mars 3		
Baltimore	avril 3	Havre	mars 2		
Washington	avril 4	Bordeaux	fev 25		
Charleston	avril 6	Vera-Cruz	mars 30		
Havane	avril 6	Mexico	mars 28		
Galveston	avril 11	Tampico	mars 9		

Le QUEEN OF THE WEST, capitaine Samuel Brickel, est attendu à chaque instant et repartira immédiatement pour Louisville et Cincinnati. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
12 a Agents

Le navire O'FANUS, de Boston, est maintenant en déchargement en face de la maison Rouge 2me Municipalité. Les consignataires sont invités à enlever leurs marchandises sur la levée. L. H. GALE,
9 av 93, Commune.

Le paquebot LOUISVILLE, capt. Hunt, de New-York est maintenant en déchargement près le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à faire enlever leurs marchandises de dessus la Levée
HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

AVIS—La barque ELISA THORNTON, capitaine Stone du Havre, est maintenant en déchargement vis à vis la presse à coton d'en bas. Les consignataires sont invités à retirer leur permis dans les cinq jours, autrement leurs marchandises seront déposées dans les magasins publics.
L. H. GALE,
8 av 93, Commune

$10 DE RECOMPENSE.

Sera donné à la personne qui arrêtera le nègre WILLIAM âgé de 21 ans, taille de cinq pieds deux ou trois pouces, teint clair, bancale, et bien connu comme vendeur de fruits par les rues.
A. C. TREMOULET,
avril—6 31 Vieille Levée

$25 DE RECOMPENSE.

PARTI marron depuis hier, de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, le mulâtre BENJAMIN, âgé de vingt cinq ans, taille d'environ cinq pieds dix pouces (mesure anglaise) beau garçon et très bien constitué.

Ce mulâtre parle et écrit facilement le français, l'anglais et l'espagnol. Il est excellent ouvrier cigarier, et cherchera très probablement à travailler comme tel.

La susdite récompense sera payée à la personne qui le logera dans une des geoles de la paroisse.
9 av—3 A. DELPIT.

UNE récompense libérale sera donnée à celui qui ramènera, rue d'Orléans, No. 132 une jeune chienne, pointer, de sept à huit mois, blanche, marquée de jaune. Elle répond au nom de Pluto et porte au cou un collier en chaîne sur lequel le nom GUY DREUX est gravé. 13 av—9f

MAISON DE REFUGE.

LE 21 mars 1844, le gouverneur approuva une loi créant une Maison de Refuge pour réformer les jeunes délinquants, et nommant Alexandre Mouton, Robert Carter Nicholas, Germain Musson, John Nicholson, Warren Stone, Wm. Debuys, Joshua Baldwin, Fergus Gardère, J. M. W. Picton, Adolphe Layet, Isidore Lebatut et Joseph Maybin, directeurs de cet établissement pour l'année courante.—A une assemblée préliminaire, tenue le 4 avril, ont été présents: Son Excellence le gouverneur A. Mouton, l'honorable R. C. Nicholas et MM. J. Baldwin, J. A. Maybin, Dr. Picton, John Nicholson et A. Layet. Le gouverneur a été appelé au fauteuil et M. A. Layet, nommé secrétaire.

Et, sur motion, il a été résolu que, vu l'absence de plusieurs directeurs, le secrétaire est requis de convoquer une assemblée au bureau du gouverneur, jeudi prochain, 11 du courant, à 6 heures du soir, d'en faire insérer l'avis dans le journal de l'Etat, et d'en notifier personnellement chacun des directeurs.

Nlle. Orléans, 10 avril 1844.
ADOLPHE LAYET,
11 av secrétaire pro. temp.

Glaces, Sorbets, Limonades.

COURVOISIER & Co. se hâtent de prévenir le public que Dimanche prochain, 14 du courant, ils feront l'ouverture du pavillon de la place Antoine, et qu'à partir de ce jour, pendant toute la saison, les amateurs y seront servis de Glaces, Sorbets et Limonades qui ne leur laisseront rien à désirer. Les Dames surtout sont instamment priées de vouloir bien continuer à cet établissement le bienveillant patronage qu'elles n'ont cessé jusqu'à présent de lui accorder; rien ne sera épargné pour le justifier de plus en plus.

Courvoisier & Co. rappellent au public qu'ils ont constamment en mains tout ce qu'il peut y avoir de plus convenable et de plus frais pour baptêmes et mariages, tels que Cornets, Corbeilles, &c. &c. 11 avril—8

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, 10 avril 1844.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette banque est par le présent, convoquée pour jeudi vingt cinq du courant, à une heure P. M. au local de la banque, afin de recevoir communication et délibérer sur certaines dispositions d'un acte de la Législature, passée à la dernière session, ayant rapport à l'institution.

Par ordre de la Direction,
11 av RICHARD RELF, caissier.

TABAC en feuilles de la Havane, Vuelta de Abajo, nouvelle récolte, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
11 av 34 Vieille Levée

CAFE de la Havane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
11 av 34 Vieille Levée

VINS de Bordeaux, en barriques, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
11 av Vieille Levée

HUILE de Tanneurs—20 barils huile de tanneurs, de qualité supérieure, en débarquement de la barque Clarissa, à vendre par
11 av E & E. DAVIS, 100, Camp

POISSON—100 caisses morue nouvelle, 100 fréquins maquereaux nouveaux, 100 do. et 10 barils saumons, en magasin et en débarquement, à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 avril 26, Poydras.

CORDE et Toile d'Emballage—les meilleures manufactures, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 avril 26, Poydras.

GRAISSE—1000 barillets prime leaf, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 avril 26, Poydras.

FICELLE d'emballage—250 rouleaux qualité supérieure, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 avril 26, Poydras

LARD—Epaules et jambons au sucre, à vendre par
SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 avril 26, Poydras

FARINE—1000 barils, marques de choix des boulangers, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH,
11 av 26 Poydras

FARINE—204 barils superfine en débarquement du steamer Champion et à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 av 44 Poydras

BACON—100 barils jambons, plats côtés et épaules, 10 tierçons jambons fins en débarquement du steamer Champion, à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 avril 44, Poydras

SAVON et Amidon—... caisses Procter et Gamble d'Amidon ... à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
11 avril 44, Poydras

JAMBONS pour familles—... barils ... en magasin et à vendre par
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44 Poydras

ANISETTE, de Chantilly et Chevrel, qualité de ... à vendre par
JORDY & GRASIER, 10 Conti

EDUCATION.

UNE Dame qui a plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, désire s'engager dans une famille particulière pour y enseigner toutes les branches ordinaires d'une bonne éducation en anglais. Elle peut enseigner aussi le français, la musique et le dessin, et donner les plus honorables références. Pour plus amples particularités, s'adresser à Mr. Greene, rue du Canal, No. 20, entre 9 et 11 heures du matin
12 av—3

A VENDRE—Café, groceries, billard. Cet établissement se recommande par sa position avantageuse, et la belle situation du faubourg, sise au coin Tchoupitoulas et St. James. S'adresser sur les lieux. 12 av—3

A VENDRE—Un Café situé à l'encoignure Mandeville et Victoire, et très bien achalandé. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 12 avril—3

F. & J. LACOSTE,
No. 105, rue Royale, entre Conti et St. Louis.

VIENNENT de recevoir par le navire Eliza Thornton, du Havre: Barèges rayés, ombrés et écossais pour robes; châles et écharpes do; châles marquisines 7|4, coutils diagonal écossais du dernier goût; coutils dito dessins; casimir blanc; chapeaux de paille pour hommes; casquettes et chapeaux bolivars pour enfans; mérinos drap d'été; serge; boutons à habits; bas de soie et fil écrus; mousseline noire de largeur ordinaire à 6|4; bretelles; parfumeries diverses et d'autres articles pour la saison.

Ils ont constamment un grand assortiment de vin de Bordeaux et de liqueurs assorties. 12 a

JACONATS, NOUVEAUX DESSINS

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés, pour du comptant:

2 caisses Jaconats français; 30 douzaines Chapeaux paille d'Italie pour dames; 600 pièces Rubans pour chapeaux, blancs et couleurs; 2 grosses épingles jais pour chévet; 100 pièces Mousseline Suisse unie 4|4, 5|4, 6|4 et 7|4; 25 dito Bobinet uni et broché, noir et blanc, pour voiles; 300 dito Rubans taffetas noir pour chapeaux de Panama; 100 dito Crêpe noir pour chapeaux.

Constamment en magasin, un grand assortiment de marchandises françaises et du pays; articles de Paris, parfumerie, &c.
12 av DAVID & CHAPUS.

Changement de domicile.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et MM. les marchands de la ville et de la campagne, qu'ils viennent de transporter leur établissement du magasin de la rue de Chartres, 67, à la rue du Canal No. 14, où ils offrent à vendre un grand assortiment de marchandises, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:

Coutil fil, uni et façonné, gambroon, drap d'été, mérinos français, et tout l'assortiment pour tailleurs, coton Lowell 7|8 et 4|4 coton blanc et écru de toutes largeurs, kerseys, toutes à grands et petits carreaux, cotonnades assorties, Planters' vest et tous les articles pour usage d'habitation, ginghams à merino, coutil fil dito, coutil coton dito, toile à draps 5, 6, 8, 10 et 12|4, courtepointes 8, 9, 10, 11 et 12|4, linge de table en tout genre, foulards de l'Inde, dito Corn, dito Pongee, dito imitation, mouchoirs batiste coton à vignettes, dito dito en fil, mouchoirs mousseline, dito français, fils en bobines, Alexander, Farquharson, Orrell, Clark & Co. Alépine, mérinos anglais et français, étamine verte et noire, mousseline tissée, unie et brodée, dito dito à jour et rayée, nansou et percale, jaconat et bobinet, dentelles pour robes, jaconat dito, toile mérinos et mousseline, soieries brochées et unies, lustrine noire, fil de 40 pouces, cols brodés et garnis, grand assortiment de bas et chaussettes, dito dito de toutes qualités, ... dito de toile suivre, dito dito unie d'écosse, dentelles de fil dito bobinet, dito coton convenable pour le commerce du Mexique, rubans assortis, lambourg, Russie large et étroite, chemises de toile, padding &c. &c.
DURAND & UZUREAU,
12 av 14, rue du Canal

TRAITES sur la Havane, à quelques jours de vue, à vendre par
12 av JOSEPH PRATS, 27 Toulouse.

COTON en pelottes et fil en bobines, bonne qualité, sujets au drawback, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par R. D. BLOSSMAN,
12 a 86 Bienville

VINS de Champagne et du Rhin, qualité supérieure, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
12 a 86 Bienville

FUSILS de munition—500 des Etats Unis, tout neufs, bonne qualité et en bon ordre, à vendre à bon marché pour clore une consignation, par
12 av R. D. BLOSSMAN.

MARCHANDISES sèches pour les marchés de Texas et du Mexique: Mantas, imprimées, mouchoirs, jaconats, bayettes, drills, platillas, etc. etc.; tous articles sujets au drawback, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
12 a 86 Bienville

BŒUF MESS prime, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
12 av 92, Tchoupitoulas

CORDE D'EMBALLAGE—200 coils Missouri, petites et grandes dimensions, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
12 av 92 Tchoupitoulas

CHANDELLES, Savon et Amidon—100 caisses en magasin, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
12 av 92 Tchoupitoulas

PORC—300 barils mess, prime M. O. et P. O. à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
12 av 92, Tchoupitoulas

CHANVRE—37 balles à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
12 av 92, Tchoupitoulas

CHANDELLES et suif—153 caisses chandelles moulées et 36 caisses suif de bœuf, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
12 av 92, Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—121 rouleaux cordes du Missouri, en débarquement de l'Alexander Scott, à vendre par
12 av MERLE, BEYLLE & Co, 45, Vieille Levée

PLOMB de chasse—71 barillets débarquant de l'Alexander Scott, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
12 av 45, Vieille Levée

ABSYNTHE et kirsch—10 caisses absynthe et 5 caisses kirsch, toutes de qualité supérieure, en débarquement de l'Eliza Thornton, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
12 av 45, Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande, marque steamboat Cerf et Orange, qualité supérieure, à vendre par
12 av SCHMIDT & Co. 86 Bienville

CAFE Laguayra, à vendre par
12 av SCHMIDT & Co. 86 Bienville

EQUIPEMENT de navires, à vendre par
12 av SCHMIDT & Co. 86 Bienville

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par
12 av SCHMIDT & Co. 86 Bienville

VIN ROUGE VIEUX du cru du Château Cholet, Haut-Brion, en barriques et demi barriques, à vendre par
12 a EUG. ROCHEREAU, 132 Royale

SUCRE blanc et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
12 av 32 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—De toutes sortes, marques de choix, en magasin et à vendre par
12 a J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

A VENDRE.

UN PIANO droit, de Spoterman frères, de Paris, à vendre très bon marché $130. s'adresser à
LOREILHE & Co,
12 a Encoignure Royale et Douane

NEGRE—On a besoin d'un jeune nègre à loyer, bien recommandé et connaissant la ville, s'adresser à
LOREILHE & Co,
12 a Encoignure Royale et Douane

PORTER DE LONDRES et BIERRE D'ECOSSE, des meilleures marques et nouvellement importés, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
LOREILHE & Co,
12 av Encoignure Royale et Douane

LARD—100 barils jambons, plats côtés et épaules, en débarquement du steamboat Congress, et à vendre par
12 a PRICE & FROST, 20 Poydras

GRAISSE—120 barils et 400 barillets, prime leaf, nouvellement reçus et à vendre par
12 a PRICE & FROST, 20 Poydras

PORC et Bœuf—400 barils mess, maigre et M. O., 300 prime et 40 do pour plantation, nouvellement reçus, et à vendre par
12 a PRICE & FROST, 20 Poydras

JAMBON—20 barriques cuisses et épaules, en magasin et à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
12 av 93, Tchoupitoulas

GRAISSE—300 barillets graisse ferme, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
12 av 93 Tchoupitoulas

FARINE—250 barils farine, superfine, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
12 av 93, Tchoupitoulas

PORC—250 barils mess et prime, à vendre par
LINDLEY & RUSSELL,
12 av 13 Tchoupitoulas

BLANC de baleine—500 caisses et demi caisses, à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
12 av 93 Tchoupitoulas

HUILE de blanc de baleine, d'hiver et pour l'été, à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
12 a 93 Tchoupitoulas

SAVON—100 caisses brun et jaune, en magasin et à vendre par LINDLEY & RUSSELL,
12 a 93 Tchoupitoulas.

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

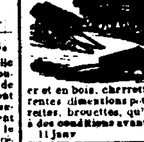

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie, un grand assortiment de Charronnages consistant en: drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, waggons différentes dimensions pour bœufs et chevaux, roues de charettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix et à des conditions avantageuses. W. EMMERSON & Co.
11 janv 156, Tchoupitoulas

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

Ordine di Servizio.

La compagnia prenderà le armi Domenica prossima, 14 del corrente, in grande tenuta, pantalon bianchi, e si riunirà alle ore 9 e 1|2 di mattina, nella sala d'armi. Si ricomanda esattezza all'ora suddetta e in buon ordine.
12 av MONDELLI, capitano.

CAZADORES DE ORLEANS.

La compañia tomará las armas el domingo proximo 14 del corriente, y se reunirá en el patio del antiguo convento de Ursulinas á las 3 1|2 de la tarde, con casaca de paño y pantalon blanco.

El capitan recomienda á todos los miembros activos el puntual cumplimiento de esta orden, á fin de que puedan enterarse de algunas disposiciones importantes adoptadas por la comision administrativa, que deben leerse al frente de la compañia.

Nueva Orleans, 9 de abril de 1844.
De orden del capitan,
A. RIVAS,
9 a Sargento primero.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

La compagnia avrà sessione ogni martedì e giovedì, alle ore sette di sera, e ogni membro attivo è pregato di essere presente, e quelli che posseggono fucili avranno la bontà di portarli con essi, giacchè è conveniente che tutte le armi devon esser in sala d'armi. Tutti li ufficiali e sotto ufficiali sono anche loro obbligati di intervenire alle sudette istruzioni Riunione alla sala d'armi all'ora suddetta.
1 av MONDELLI, Capitano

MAISONS A LOUER.

Une Maison à étages ayant magasin, située rue St. Louis, entre Royale et Bourbon.
Une Maison à l'encoignure Grands Hommes et Enghein.
Deux Maisons sises rue des Français.
Une Maison sise rue St. Louis, près de Claiborne.
Une Maison sise rue Claiborne, près St. Louis.
Une Maison sise rue Ste Anne, près Claiborne.
Une Maison sise rue Claiborne, près Ste. Anne.

Pour les conditions qui seront des plus avantageuses, s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX.
Rue de Chartres, No. 123, entre les rues St. Louis et Conti. 5 jan

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théatres, Connaissements, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c

AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODÉRÉS.

BOIS DE CONSTRUCTION
ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ

CONSTAMMENT en mains ou ... par
... DUVILLY,
10 avril Encoignure ... et Villeré.

SUIF—100 barils en magasin et à vendre par
BREWER, REED & Co.
... 86 Camp

LE SR. F. BOULLIER,
47 rue Conti, entre Chartres et Royale.

A l'honneur de prévenir les dames, qu'étant sur son départ pour France, il vendra toutes ses marchandises jusqu'au 30 courant, au prix de Fabrique, et qui se composent de:

Dentelles blanches et noires,
Voilettes, dentelles noires,
Echarpes de col, dentelles blanches et noires,
Jaconat la robe de 10 yards, $3 50.
Beizorine la robe 10 yards, $4,
Mouchoirs batiste brodés, garnis et non garnis,
Lingeries assorties,
Manchettes assorties,
Cols brodés,
Bonnets de nuit,
Gants fins assortis,
Mousselines blanches Suisses,
Organdi blanc,
Tabliers soie, dernier goût, pour dames et enfants,
Mantelets blancs et noirs,
Robes d'organdis pour enfant,
Sacs de velours brodés perle,
Sacs en soie et flets assortis
Voiles de gaze unis et brochés,
Fournitures pour marchandes de modes, &c. &c. &c.
10 avril—15

TRONC d'Arbres—20 quintaux, nouvellement reçus et à vendre par A. CAPDEVIELLE,
10 av 74 Vieille Levée

CAFE—1000 sacs en débarquement de l'Alexander, de l'Attakapas, et de l'Alabama de la Havane, à vendre par E. TROISGROS,
10 av 26 Vieille Levée

LARD—13 barillets plats-côtés, 3 do épaules, et 1 do. jambons, reçus par le Harry of the West et à vendre par GEO & R BUCHANAN,
10 av 84, Tchoupitoulas

FARINE des moulins de Page & Eagle de St. Louis, bonnes marques, constamment en mains et à vendre par
10 av G & R BUCHANAN, 84, Tchoupitoulas

CAFE—1,051 sacs en débarquement de l'Alexander, du Charleston, de l'Attakapas et de l'Alabama, venant de la Havane, à vendre par
10 avril F. LAMPRE, 26 Vieille Levée

TABAC—120 balles de Cube et de Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par
10 avril F. LAMPRE, 26 Vieille Levée

SUCRE—60 caisses brun, jaune et blanc de la Havane, à vendre par
10 avril F. LAMPRE, 26 Vieille Levée

CAFE de la Havane, en magasin, à vendre par
REYNAUD & FALLON,
10 avril 34, Tchoupitoulas

SUCRE jaune de la Havane en caisses, à vendre par
REYNAUD & FALLON,
10 av 34, Tchoupitoulas

TABAC en feuilles de la Havane Vuelta de Abajo, à vendre par REYNAUD & FALLON,
10 av 34, Tchoupitoulas.

CIGARES—Un grand assortiment de différentes marques, à vendre par REYNAUD & FALLON,
10 av 34, Tchoupitoulas

CUIRS pour semelle et peaux de veau, importés de France, à vendre par REYNAUD & FALLON,
10 av 34, Tchoupitoulas

SARDINES à l'huile—100 boîtes et 1|2 boîtes en débarquement du navire Eliza Thornton, du Havre à vendre par AUGUSTE MOLIER,
10 av Rue St.-Louis, No 98

HABILLEMENS—20 caisses consistant en pantalons, Hamilton, chemises de coton et Merrimack, &c. en débarquement du navire Prentice, et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magazins

CHAPEAUX—40 caisses, soie noire, castors et loutre, &c. en débarquement du navire Prentice, et à vendre par ISAAC BRIDGE,
10 av 76, Magazins.

PARASOLS et marquises—10 caisses, de Paris, de tous genres, reçus par le navire St. Louis, à vendre par
10 av ISAAC BRIDGE, 76 Magazins

COFFRES-FORTS de Bieto, en débarquement de la barque Clarissa, de toutes grandeurs depuis ... pour maison de commerce jusqu'à celle pour ... à vendre par ISAAC BRIDGE,
10 av 76 Magazins

THE 50 caisses impérial, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
10 av 92, Tchoupitoulas.

GRAINES de coton de ... à vendre par WORSLEY & FORMAN,
10 av 75, Tchoupitoulas

GRAISSE—1000 barillets, à vendre par
10 av WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas

SUIF—15 barillets formant l'équivalent d'environ 10,000 livres, à vendre par WORSLEY & FORMAN,
10 av 75, Tchoupitoulas

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—2000 caisses formant un assortiment complet de marchandises fraîches et de saison, à vendre par R. O. HOBBS,
10 av 12, Douane.

MARCHANDISES sèches—Une facture nouvellement reçue, consistant en riches mousselines imprimées, guinghams, balzorines et bas de coton, à vendre par
10 av TUFTS & HOBART, 29, Gravier

BEURRE de Goshen—60 barillets première qualité, reçu par le nav. Vicksburg, à vendre par
10 av TUFTS & HOBART, 29, Gravier

BOTTES, souliers et habillemens—200 caisses bottes, souliers et brodequins, 20 do habillemens de saison, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
10 av 29, Gravier

CHANDELLES et huile—6 tierçons huile de blanc de baleine et 200 caisses chandelles do à vendre par
10 av TUFTS & HOBART, 29 Gravier

CLOUS—600 barillets, dimensions assorties, Weymouth, à vendre par TUFTS & HOBART,
10 av 29, Gravier

GRAISSE—200 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
10 av 92, Tchoupitoulas

MARCHANDISES sèches fraîchement arrivées.—PEET & MORTON, No. 17, rue de Chartres, viennent de recevoir les articles suivants, de premier choix et dignes de l'attention des marchands de la campagne et de la ville, savoir: 25 caisses indiennes imprimées, nouveaux dessins; 20 do. bleu et blanc pour moustiquaires, toile à draps; 20 do. toile et pour pantalons; toile de Hollande, ... 4|4 à 10|4; Bombazette vertes, mousseline ..., bas de coton; bas, couvertures, &c. &c. dont ils en ... N. B. Ces marchandises seront vendues à très bas prix et aux conditions les plus avantageuses ... comptant et bonnes ... de notre magasin.
8 av PEET & MORTON, 17 Chartres

INDIGO—10 surons de Guatimala en magasin, à vendre par E. TROISGROS,
10 av 26, Vieille Levée

AMIDON de la Havane, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

CHANDELLES—100 caisses 4, 5, 6, New Bedford, en magasin, et à vendre par
4 av E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

CACAO—Quelques sacs de Laguayra et Caraques, à vendre par REYNAUD & FALLON,
4 av 34, Tchoupitoulas.

RAISINS de Malaga—1000 caisses et 1000 tambours figues de Smyrne à vendre par
FIELD & Co, 30, Vieille Levée

CHANDELLES de blanc de baleine—New Bedford et autres marques en grandes et petites caisses, à vendre par FIELD & Co,
4 av 30 Vieille Levée

VERRERIES pour Pharmaciens—50 caisses à vendre par
4 av FIELD & Co, 30 Vieille Levée

LES soussignés, agents pour l'une des meilleures manufactures de New-York, ont en magasin, environ 300 balles assorties, elles méritent l'attention du commerce, elles sont offertes à bas prix ... par
4 av FIELD & Co, 30 Vieille Levée

CITRONS—53 caisses en magasin et à vendre par
4 av E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

RUM de la Nlle Orléans, en magasin, à vendre par
4 av E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

CONFITURES de la Havane—25 caisses assorties, de 12 jarres chacune et 10 barils également assorties et en ... boites, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

SUCRE—101 caisses blanc et brun, en débarquement de la goélette Alexander, de la Havane, à vendre par
E. TROISGROS, 26, Vieille Levée

TABAC—4 boucauts Tabac du Missouri en feuilles, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
44, Poydras

LARD—7 barillets plats-côtés maigres reçus par le steamer Mount Vernon, à vendre par
4 av GEO. & R BUCHANAN, 84, Tchoupitoulas

CHAPEAUX de Castors noirs, ... caisses, à vendre par
FROST & Co, ... Magazins

CHAPEAUX de Palmier—30 ... caisses de ... à vendre par FROST & Co,

BEURRE et Fromage de Goshen, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
20 m Encoignure Magasins et Lafayette

SARDINES à l'huile—1000 boîtes et demi boîtes, en débarquement du navire Ashland du Havre, et à vendre par AUGUSTE MOLIER,
30 mars 98 St. Louis

BILLETS du Kentucky—$1500 en billets du Kentucky, à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
29 m 84, Tchoupitoulas.

TOILE et corde d'emballage—50 pièces et coils, manufacture du Missouri, à vendre par
29 mars G & R BUCHANAN & Co. 84 Tchoupitoulas

VINAIGRE de vin blanc—100 barils qualité supérieure, à vendre par
29 m EDOUARD LARRONDE, 86 St. Louis

BOUTEILLES vides de Bordeaux—60 paniers de 100 bouteilles chaque, à vendre par
29 m EDOUARD LARRONDE, 86 St. Louis

HUILE d'olive—300 paniers Huile d'olive, en grandes et demi bouteilles, de la marque de Plagniol et Co. de Marseille, à vendre par
1 avril LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

MACARONI—20 caisses Vermicelle et Macaroni, 25 Pâtes assorties, 8 caisses Tagliarines, à vendre par
1 avril LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres

CHAPEAUX de feuilles de palmiers—20 caisses fins et communs, à vendre par
29 mars ISAAC BRIDGE, 76 Magazins

ARTICLES pour la Pêche—Une grande variété en magasin et à vendre par
27 m W. A. RYAN, 40 Chartres

DROGUERIES—300 livres ... vert; 300 do gomme Sénégal, toute blanche; 50 do camomille anglaise, nouvelle; 200 do houblon, nouvelle récolte; 10 barils sel d'Epsom; 10 do sal-nitre; 4 do. ... ; 4 boucauts potasse de Russie; 3 do soude ...; 150 livres badianne; 50 do hysop ...; 300 do Fenouille doux, tels que ... , nouvellement reçu et à vendre par P. CUBACHS,
29 m Encoignure Condé et St. Philippe

GARANCE—4 barillets, en magasin et à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
1 av 7, Commune

SALERATUS—15 barillets à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
1 av 7, Commune

AMIDON—20 barils de la Havane, à vendre par
15 fev E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

M. NUMA LACOSTE, successeur de Benj. Lacoste, No. 102, rue Royale, a l'honneur d'informer le public qu'ayant dans le voyage qu'il vient de faire en France, établi des relations avec des maisons des plus recommandables de Marseille et Paris, il a fait des approvisionnements qui consistent en:

Vins rouge et blanc, en barriques et demi-barriques, et en caisses de bouteilles et demi-bouteilles; Absinthe suisse, Guignolet d'Angers, Kirsch, Curaçao, Eau de Vie de Dantzick, Marasquin, Liqueurs assorties, en cruchons de porcelaine et bouteilles blanches, Cerises et Prunes à l'eau de vie, Fruits confits, Moutarde, Anchois, Thon mariné, huile d'olive, ... , Sardines à l'huile, Capres à l'huile, Eau de Fleurs d'Oranger, Moutarde, Saucissons de Lyon, Eau de Cologne, Bouchons longs et demi longs.

Il vient de recevoir par le navire Vaillant, capitaine Giraud, un assortiment de toiles en ... choisies par lui ... , qu'il offre à vendre aux plus bas prix ... 10 mars

A VENDRE par les soussignés à prix réduits:

la quarte vieille eau-de-vie supérieure fine Champagne de Castillon Junior;
10 quarts Cognac très preuve de J. J. Dupuy;
5 demi-pipes Cognac 4me preuve do
10 quarts do do
2 pipes genièvre supérieur de Hollande, de la marque de l'Etoile et Steamboat;
4 barils vieille eau-de-vie de pêche supérieure;
6 ... vieux Monongahela whiskey.
LOREILHE & Co.
Encoignure Royale et Douane

TALAMON frères, rue Conti No. 47, offrent à vendre en débarquement du navire ... du ... 3 milliers ... jambons de ... ; 8 ... ; 100 ... ; 200 ... ; 100 dito ... ; Des Sardines ... ; 100 dito ... ; ... des ... ; ... ; 70 dito ... ; 50 dito ... ; 2 do ... ; ... ; ... ; ... .

VIN de Muscatelle, à vendre par
... G. R. ... , 35 Vieille Levée